

on apprit qu'il n'y avait pas eu moyen de marchander avec les Turcs, parce qu'ils avaient eu d'avance une parfaite connaissance des deux instructions données au plénipotentiaire de la république. C'étaient les frères Cavezza, l'un secrétaire du sénat, l'autre du conseil des Dix, qui avaient trahi ce secret, dont avaient trafiqué trois nobles vendus à l'ambassadeur de France, en résidence à Venise. Deux de ces traitres prirent la fuite, les trois autres n'eurent que le temps de se jeter dans le palais de l'ambassadeur. Le conseil des Dix requit leur extradition; le ministre la refusa, se prévalant du droit d'asile, qui était un des privilèges de sa charge, et de l'inviolabilité de sa demeure. On fit investir le palais de France, on mit deux canons en batterie contre la porte; les criminels en furent tirés, et pendus sur-le-champ.

François 1^{er} crut pouvoir se plaindre de cette prétendue violation du droit des gens. « Qu'éferiez-vous, dit-il à l'ambassadeur de Venise, si j'en usais de la sorte à votre égard? Sire, lui répondit l'ambassadeur, si des traitres à votre majesté osaient se réfugier chez moi, je les livrerais moi-même, et si je ne le faisais pas, ma république m'en punirait. »

Éclairés par l'expérience, les Vénitiens sentirent qu'il était de leur intérêt de maintenir, autant qu'il serait possible, la paix avec les Turcs, et ils y réussirent pendant trente ans. Convaincus aussi qu'ils étaient trop faibles pour s'interposer entre deux grandes puissances, et que c'est une illusion de vouloir maintenir l'équilibre, quand on n'a pas le bras assez fort pour tenir la balance, ils se déterminèrent à demeurer spectateurs des différends de Charles-Quint et de François 1^{er}.

XIII. Pendant qu'ils évitaient de prendre part à la guerre, ils se virent, par un événement fortuit, exposés à sortir de leur système de neutralité. On se rappelle qu'après la guerre de la ligue de Cambrai, la forteresse de Marano, dans le Frioul, était restée à l'empereur. Ferdinand, archiduc d'Autriche, avait hérité de cette conquête. Un aventurier florentin, à la faveur de quelques intelligences, et à l'aide de quelques hommes de main, recrutés parmi les troupes que les Vénitiens venaient de licencier, eut l'audace de surprendre cette ville, et s'avisa d'y arborer l'étendard du roi de France, pour colorer une entreprise si téméraire. L'archiduc accusa les Vénitiens d'avoir trempé dans cette affaire, où effectivement un de leurs sujets avait eu une grande part. Lorsqu'ils se furent justifiés, il prétendit qu'ils l'aideraient à reconquérir cette ville: le roi de France au contraire saisissait cette occasion pour attirer la république dans son parti, et les aventuriers, menacés d'un siège dans la forteresse qu'ils avaient en-

vahie, déclaraient qu'ils étaient déterminés à la livrer aux Turcs, plutôt que de la rendre à l'Autriche (1542).

La république ne pouvait entrevoir qu'avec effroi un événement qui aurait donné aux Turcs un établissement au fond de l'Adriatique. Cette crainte déterminait les Vénitiens à acheter la place de ceux à qui elle n'appartenait pas. Ce marché, peu légitime sans doute, fut conclu pour trente-cinq mille ducats, et on envoya un ambassadeur à l'archiduc, pour excuser la conduite de la république. L'archiduc, préoccupé de la violente guerre que les Turcs lui faisaient alors, fut obligé de se contenter de cette réparation, et de laisser la place entre les mains des Vénitiens; mais deux ans après, c'est-à-dire en 1544, il réclama le prix de cette concession, et la fixa à soixante-quinze mille ducats. Le sénat ne se refusait pas à consolider son acquisition par ce sacrifice, mais il voulait en même temps terminer tous les différends qu'il avait avec ce prince au sujet des limites de l'Istrie et du Frioul. Cette affaire était fort compliquée; on ne put se mettre d'accord, et l'accommodement n'eut point lieu.

XIV. Charles-Quint, après avoir trompé et battu François 1^{er}, avouait enfin le dessein de retenir le duché de Milan pour lui-même. On voyait ce prince traverser et retraverser les mers de l'Europe, tantôt pour aller attaquer les Barbaresques, tantôt pour s'opposer aux progrès des Turcs, tantôt pour combattre la moitié de l'Allemagne, qui soutenait, les armes à la main, les opinions de Luther. Il assiégeait Metz, il tenait le concile de Trente, il signait le traité de Passau, et, ramené au besoin de la solitude par tant d'agitations et de fatigues, il fuyait au fond d'un cloître le pouvoir dont il s'était montré si jaloux.

La France ne cessait de former de nouveaux dessein sur l'Italie. Les Turcs en ravageaient la partie méridionale. Les papes troublaient le reste pour des intérêts de famille. Mais les Vénitiens, recherchés tour à tour par toutes ces puissances rivales, se défendaient également d'une confiance trompeuse, et des craintes qui conseillent trop souvent des partis dangereux. La république était si éloignée de prendre part à toutes ces querelles, même à celles de religion, qui devinrent la fureur de ce siècle, qu'elle ne voulut pas prêter son territoire pour la tenue du concile, dont le luthéranisme occasionna la convocation, et qui a été si célèbre sous le nom de concile de Trente. Elle y envoya des ambassadeurs, comme toutes les puissances amies du saint-siège, mais sans témoigner pour cette affaire aucun intérêt; et l'on aurait oublié leur mission, s'ils n'eussent eu une dispute de préséance avec l'ambassadeur de l'électeur de Bavière, contestation qui fut soumise